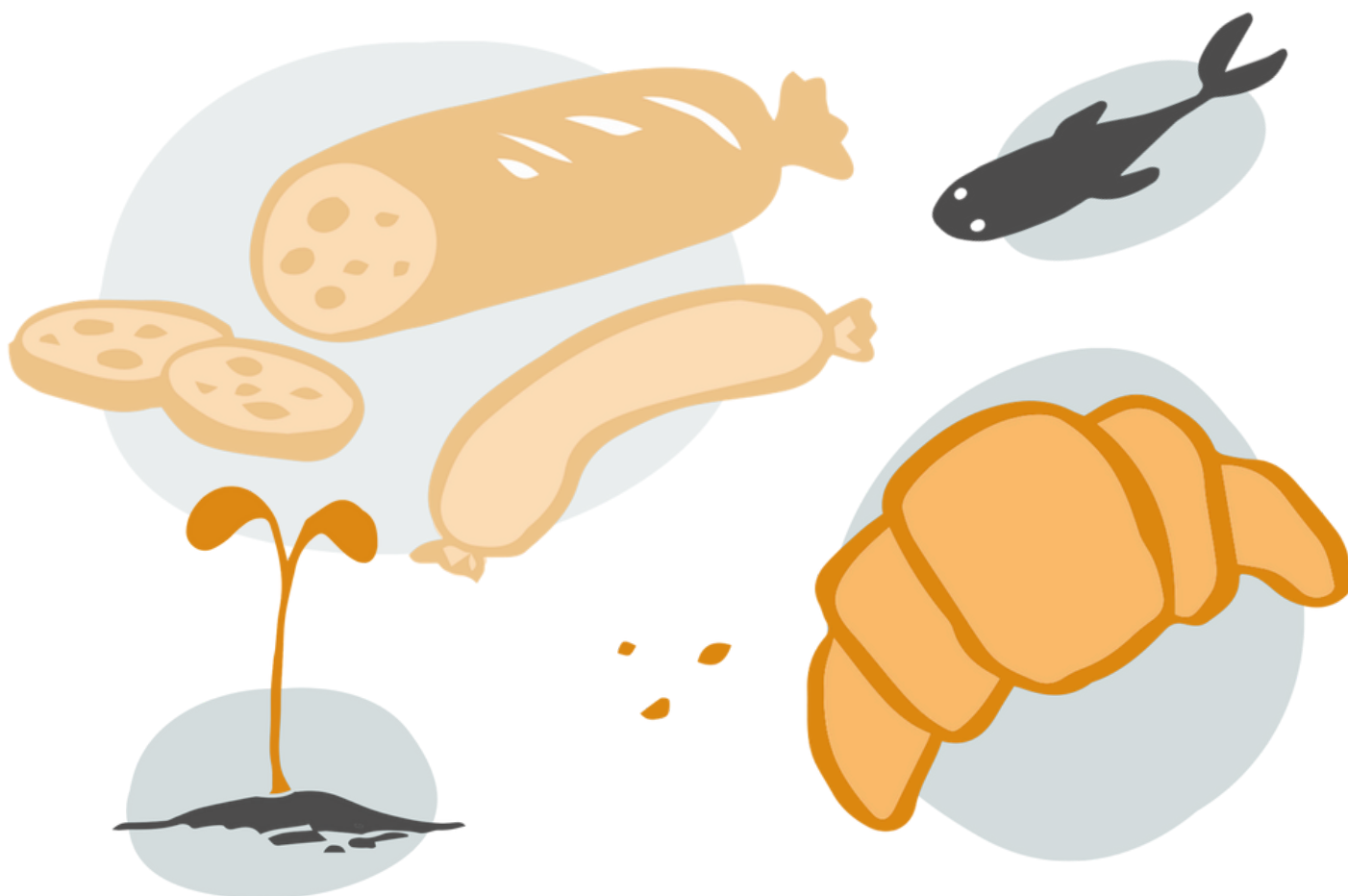


# Les Nouvelles fraîches



## ÉDITION SPÉCIALE

*Adhésions et renouvellement 2026*



# Mot de la Directrice



Chers membres,

Depuis plusieurs années, le Bon goût frais des Îles évolue avec son milieu. Ensemble, nous avons vu le secteur bioalimentaire se transformer, se diversifier et faire face à de nouveaux enjeux. Nous avons donc pris le temps de nous poser une question simple, mais essentielle: est-ce que notre membership représente encore bien la réalité du secteur bioalimentaire? Cette réflexion est le fruit de beaucoup de travail, de discussions, de remises en question, portées par le conseil d'administration et par l'équipe du BGFÎM. J'en suis profondément fière et reconnaissante.

Le travail que nous vous présentons aujourd'hui ne vise ni à exclure ni à compliquer les choses. Il cherche à mieux reconnaître les rôles et les besoins de chacun, à clarifier notre façon de travailler ensemble et à renforcer notre capacité d'agir collectivement. Ce qui ne change pas, c'est notre mission, notre attachement au territoire et notre volonté de travailler de façon humaine, respectueuse et collaborative. Ce qui évolue, ce sont les mots et les outils que nous utilisons pour mieux nous comprendre et mieux avancer ensemble.

Nous savons que les changements peuvent parfois soulever des questions. Ce journal est là pour vous expliquer l'essentiel et pour vous accompagner, en toute confiance, dans votre renouvellement. Votre adhésion permet de nourrir une vision commune, de soutenir une représentation cohérente du milieu et de faire avancer des projets collectifs ancrés dans la réalité des Îles. Nous espérons que cette démarche vous permettra de mieux comprendre le cadre proposé et de vous y reconnaître.

Merci de faire partie de cette grande communauté. Votre présence, votre engagement et votre confiance donnent tout son sens au travail que nous faisons ensemble.

**Caroline Jomphe**  
Directrice du Bon goût frais des Îles

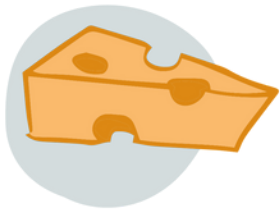
## Ce qui change cette année



**Une adhésion basée sur l'appartenance et les valeurs:** Être membre du BGFÎM, ce n'est pas obtenir une certification « 100 % local ». C'est adhérer à une mission, partager des valeurs et s'inscrire dans une démarche collective. Intégrité et transparence, respect de l'association et des autres membres, cohérence entre le discours et les pratiques, comportement collaboratif. Peu importe la catégorie de membre, les valeurs sont la base. Les certifications "Bon goût frais" et "Savoir-faire" seront réfléchies et actualisées dans les prochaines années pour mieux répondre aux besoins du milieu.



**Un processus qui mise sur l'échange et la compréhension:** L'adhésion se fait maintenant en deux temps : une autoévaluation remplie par les entreprises, puis une lecture interne par le BGF. Le but est d'assurer une approche équitable et d'identifier, lorsque pertinent, des pistes d'accompagnement des entreprises. L'objectif n'est pas de classer ou d'exclure, mais de mieux comprendre les réalités pour accompagner les entreprises dans leur développement et leur positionnement au sein du système alimentaire des Îles.



**Une meilleure reconnaissance des réalités insulaires:** L'utilisation de produits locaux demeure un élément essentiel de l'adhésion. Toutefois, nous sommes conscients que l'approvisionnement en produits des Îles varie selon plusieurs facteurs. Plutôt que d'imposer un cadre identique à toutes les entreprises, nous avons choisi d'appliquer ce principe de façon adaptée. L'analyse tient compte de la saisonnalité de l'offre, de la taille des entreprises et de leur réalité opérationnelle. L'objectif est de reconnaître les efforts réels et les pratiques cohérentes avec le territoire, sans exiger l'impossible ni pénaliser les entreprises pour des contraintes qui ne sont pas sous leur contrôle.



**Les catégories de membres:** Il y a 3 nouvelles catégories de membres. Ces catégories ont été adoptées par les membres à l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2025.

- Membres Nourriciers
- Membres Leviers
- Membres de Soutien (mise en place de cette catégorie prévue pour l'année prochaine - 2027)



# Membres Nourriciers

La catégorie des Membres Nourriciers regroupe les entreprises dont l'activité contribue directement à nourrir la population des Îles de la Madeleine. Ces entreprises portent une identité territoriale forte et ont des pratiques enracinées dans le caractère unique du territoire et partagent la volonté de nourrir la population locale. Elles s'inscrivent au cœur des activités de l'association.

La relation entre les Membres Nourriciers et le BGFÎM est continue, réciproque et évolutive. Elle vise à accompagner les entreprises dans leur réalité, à soutenir leurs projets et à favoriser une progression collective du système alimentaire, en cohérence avec les valeurs de l'association et les capacités du territoire.

Pour faire partie de la catégorie des Membres Nourriciers, l'entreprise doit :

- être une entreprise de production, de transformation ou de restauration ;
- opérer principalement aux Îles de la Madeleine ;
- être enregistrée au Québec et posséder un NEQ valide ;
- respecter les normes et permis requis selon son secteur d'activité ;
- payer la cotisation annuelle et signer les documents requis ;
- adhérer aux valeurs de l'association et respecter le code d'éthique.

Au-delà des critères de base, les Membres Nourriciers sont invités à :

- collaborer avec d'autres entreprises du territoire (production, transformation, restauration)
- adopter des pratiques qui favorisent l'économie de proximité aux Îles de la Madeleine.

L'adhésion est approuvée par le conseil d'administration du BGFÎM et peut être réévaluée lors des renouvellements, afin d'assurer une cohérence continue avec les critères et les valeurs.

**Cotisation 2026 : 220\$/entreprise**

# Membres Leviers



La catégorie des Membres Leviers regroupe des entreprises, organisations et institutions qui contribuent de façon structurante au fonctionnement et au développement du système alimentaire des Îles de la Madeleine, sans nécessairement être impliquées dans la production ou la transformation alimentaire (commerce de détail, CISSS)

Ces acteurs jouent un rôle clé en facilitant la circulation, la mise en marché et l'accessibilité des produits des Îles, ou en soutenant la structuration du secteur à travers des fonctions de concertation, de représentation et de développement collectif. Leurs actions contribuent à relier les entreprises, les produits et la population, et d'amplifier l'impact des initiatives portées sur le territoire. La relation entre les Membres Leviers est fondée sur la collaboration, le partenariat et la contribution aux projets collectifs.

Pour faire partie de la catégorie des Membres Leviers, l'organisation doit :

- être une entreprise, organisation ou institution ;
- être située aux Îles de la Madeleine, ou entretenir un lien commercial ou opérationnel significatif avec le territoire ;
- être enregistrée au Québec et posséder un NEQ valide, lorsque applicable ;
- respecter les normes et obligations liées à son secteur d'activité ;
- payer la cotisation annuelle et signer les documents requis ;
- adhérer aux valeurs de l'association et respecter le code d'éthique.

Au-delà des critères de base, les Membres Leviers sont invités à :

- participer activement au renforcement de la chaîne de valeur bioalimentaire des Îles ;
- adopter des pratiques favorisant l'économie de proximité, selon leur rôle et leur pouvoir d'action ;
- développer des partenariats régionaux ou soutenir les entreprises du territoire.

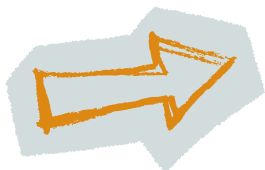
Ce critère est évalué en fonction du mandat réel de l'organisation et de sa capacité d'influence. L'adhésion est approuvée par le conseil d'administration du BGFÎM et peut être réévaluée lors des renouvellements afin d'assurer une cohérence continue avec la mission et les valeurs.

**Cotisation 2026 : 220\$/entreprise**

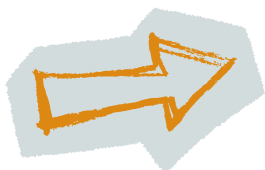
# Services aux membres

## Les services de base (inclus avec l'adhésion)

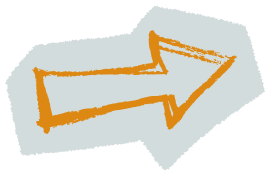
En tant que membre du Bon goût frais des Îles, vous avez accès à un ensemble de services de base inclus dans votre cotisation annuelle. Ils sont automatiquement accessibles, mais jamais obligatoires, et leur utilisation dépend de vos besoins, des projets en cours et de la capacité de l'équipe.



**Accès aux espaces de concertation:** les membres peuvent participer, lorsque pertinent, aux espaces de concertation agroalimentaire, aux comités et aux rencontres sectorielles animés ou facilités par le BGFÎM.

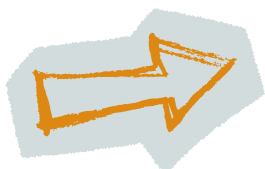


**Évaluation des besoins (1h):** un moment d'échange personnalisé pour faire le point sur votre réalité, clarifier vos enjeux, poser vos questions et être orienté vers les bonnes ressources, accompagnement, programmes ou partenaires.

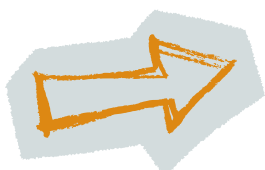


### Présence sur le site web du BGFÎM:

- Membres Nourriciers : fiche membre individuelle détaillée sur le site web.
- Membres Leviers : présence sur la page institutionnelle « Membres Leviers », avec reconnaissance du rôle structurant et lien vers votre site web.



**Publication de bienvenue:** lors de votre adhésion, une publication de bienvenue est réalisée pour souligner votre arrivée dans le réseau.



**Journal des membres:** quatre envois postaux par année pour rester informé des projets en cours, de la vie associative, des orientations et des enjeux du milieu.

**Maillage et réseautage:** organisation et animation d'activités de réseautage (ex. 5 à 7), favorisant les rencontres, les échanges et les opportunités d'affaires entre membres.

## Les services différenciés (selon projets / besoins)

En complément des services de base, le Bon goût frais des Îles offre aussi des services différenciés. Ces services :

- sont activés à la demande;
- sont souvent liés à un projet précis (outil de mise en marché, événement, visibilité bonifiée, projets, etc.);
- demandent une contribution financière;
- peuvent être soumis à certaines conditions d'admissibilité, selon la nature du projet.

Deux services différenciés sont accessibles au moment de l'adhésion, mais d'autres services pourront être développés ou rendus disponibles en cours d'année.

### Le Répertoire gourmand

Le Répertoire gourmand est un outil collectif de repérage et de mise en valeur des entreprises membres. Pour l'année en cours :

- 50 \$ pour être inclus dans le Répertoire ;
- 100 \$ supplémentaires pour apparaître sur la carte du Répertoire (réservé aux entreprises ouvertes au public).

Ce service est ouvert à tous les membres en production, transformation, restauration ou commerce de détail qui souhaitent y participer et qui paient dûment les frais associés.

### Le Circuit des Saveurs

Le Circuit des Saveurs est un projet lié à la mise en valeur de l'agrotourisme et du tourisme gourmand. Pour l'année en cours:

- 225\$ pour un renouvellement (ce montant inclu la visibilité dans le répertoire et la carte).
- 300\$ pour une nouvelle adhésion (réservé aux entreprises offrant une expérience agrotouristique ou de tourisme gourmand) ;

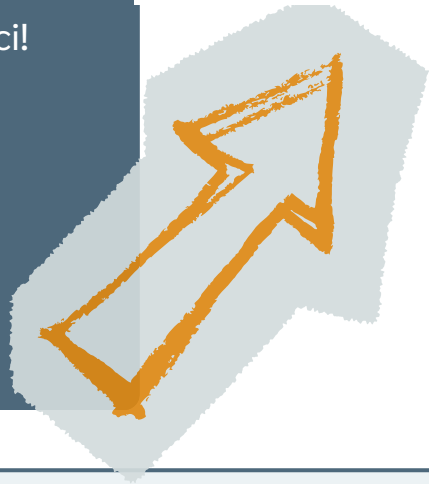
Pour toute nouvelle inscription, l'admissibilité est validée avec l'équipe du BGFÎM afin de s'assurer que les critères du projet sont respectés.

# Comment renouveler votre adhésion cette année ?

Normalement, vous avez reçu (ou recevrez sous peu) un courriel de la part de la direction concernant le renouvellement de votre adhésion au Bon goût frais des Îles. Si vous avez déjà rempli l'autoévaluation, merci!

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez accéder au formulaire :

- à partir du lien dans le courriel;
- ou en scannant le code QR;
- ou au [lebongoutfraisdesiles.com](http://lebongoutfraisdesiles.com).



## *Besoin d'un coup de main?*

Le Bon goût frais des Îles ouvrira ses portes tous les après-midis, de 13 h 30 à 16 h 30, durant la semaine du 9 au 13 février.

Vous pouvez venir sur place :

- des ordinateurs portables seront à votre disposition pour remplir le formulaire ;
- un membre de l'équipe sera présent pour répondre à vos questions et vous accompagner au besoin.

Après cette date, il faudra prendre rendez-vous avec Janie Prévost pour remplir le formulaire avec un membre de l'équipe.

418 986 6650 poste 222  
[comptabilite@lebongoutfraisdesiles.com](mailto:comptabilite@lebongoutfraisdesiles.com)

